



LyCées ProfessionneLs. La ministre détaille les contours de la réforme

F.J.

Carole Grandjean, la ministre de la Formation professionnels, était au lycée Adrienne-Bolland à Poissy, le 17 avril, pour expliquer les contours de la future réforme des lycées professionnels. Elle a évoqué la fermeture de certaines filières. Ici de futurs ébénistes « font des copeaux », des élèves tapissent des fauteuils, des futurs modélistes tracent des patrons ou encore le soin à la personne et à la petite enfance est enseigné.

C'est dans le lycée Adrienne-Bolland à Poissy, que Carole Grandjean ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels a parlé réforme, le lundi 17 avril. Cet établissement accueille 730 élèves, dans différentes formations de la 3^e au DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design), en passant par le CAP et le Bac professionnel.

« rendre la voie professionnelle plus attractive »

Au cœur de cette visite la nouvelle réforme des lycées professionnels qui devrait arriver pour la rentrée 2024, et dont les premiers effets vont se faire sentir dès la rentrée 2023.

« Cette réforme du lycée professionnel a pour objectif de rendre la voie professionnelle plus attractive. En 2018, on a réformé, et aujourd'hui l'image de l'apprentissage a été transformée et valorisée, estime la ministre Carole Grandjean. L'objectif est le

même pour la voie professionnelle : en faire une voie choisie et reconnue. »



La ministre de la Formation professionnels, Carole Grandjean, a échangé avec les élèves du lycée professionnel, Adrienne-Bolland.

Pour se faire, le gouvernement mise sur le rapprochement avec le monde de l'entreprise, dès la classe de 5^e au collège, afin de mieux faire connaître les différentes filières y compris professionnels.

Un constat que partage, Esther 24 ans, actuellement en brevet d'art et métier en ébénisterie, qui passe cette formation 6 ans après avoir passé son bac et s'être orienté en première année de médecine.

« On nous présente pas du tout, les parcours professionnels ! On met en avant le droit, la médecine, les parcours traditionnels, mais on ne nous parle pas des autres filières », réagit-elle.

« Aujourd'hui seul un élève sur deux réussit trouver un emploi, à l'issue de son diplôme (dans un lycée professionnel), », constate la ministre. Un constat à mettre en corrélation avec le fait que beaucoup de jeunes se retrouvent ici sans

l'avoir choisi. « Faute de mieux on a beaucoup d'élèves qui se retrouvent ici », signale une professeure dans un échange avec la ministre. « On va travailler sur la découverte des familles de métier, dès le collège », insiste de nouveau la ministre.

Le gouvernement veut aussi lutter contre les décrochages scolaires et travailler sur l'offre de la formation pour qu'elle soit plus en phase avec « les grands enjeux de demain comme l'écologie, le numérique, ou encore les grandes transitions démographiques », énumère la ministre. « On vient de créer un bac pro numérique qui va permettre de créer de nouvelles voies pour ces jeunes », ajoute Carole Grand

Vers des fermetures de filières ? Ce constat devrait amener vers des fermetures de filières. Cependant la ministre n'a pas précisé lesquelles quand la question a été posée. « Il s'agit de fermer les filières qui ne débouchent pas sur des emplois et celles qui permettent le moins de poursuites d'études. Il faudra voir selon les statistiques » indique Carole Grandjean.

Une réponse, qui inquiète les professeures interrogées. « Le marché de l'emploi est très fluctuant, certaines filières créent beaucoup d'emplois, puis plus du tout. Si on avait fait cette interview dans les années 70, on aurait tout misé sur le nucléaire et le tertiaire. Et maintenant, on se rend compte qu'on a moins besoin



**de tertiaire, les bureaux de la
Défense se vident, par exemple. »**

Les professeurs mettent notamment en avant des parcours professionnels ou la pratique est nécessaire, comme l'ébénisterie. **« La problématique est dans le fait de penser dans le tout de suite maintenant, qui ne s'accorde pas forcément avec ce dont on aura besoin plus tard. Les élèves, ils ont besoin de temps. Et ce temps est souvent plus long qu'un mandat »** conclut-elle. ■

